

MEFP

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

CELLULE DE SUIVI DE L'INTÉGRATION

Bulletin d'informations sur l'intégration régionale

Juillet 2026

Numéro : 18



Assemblées annuelles de la Banque
Africaine de Développement (BAD)

Page : 5



69^{ème} session ordinaire de la
Conférence des Chefs d'État et de
Gouvernement de la CEDEAO

Page : 11



Deuxième Session du conseil des
ministres de l'UEMOA

Page : 16



Le marché financier régional de
l'UEMOA peut-il offrir une solution
durable pour les besoins de
financement des États membres ?

Page : 19

Bulletin d'information sur **l'intégration régionale**

MEFP

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN



**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

CELLULE DE SUIVI DE L'INTÉGRATION

SOMMAIRE

ÉDITO.....	P.4
ÉVÈNEMENTS PHARES.....	P.5
DOSSIER.....	P.19

ORIENTATIONS :

M. Souleymane DIALLO, Directeur général de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE)
M. Djibril DIONE, Coordonnateur de la DGPPE
M. Souleymane LOUM THIAM, Coordonnateur de la CSI

ÉQUIPE DE REDACTION :

Dr. Aliou NIANG FALL
M. Mor DIOP
Mme Soda NDIAYE DIATTA
M. Ousmane SAMBE
M. Ousmane FAYE
M. Karamo DIAMANKA
M. Mamadou Demba SY

COMITE DE LECTURE :

M. Ibrahima DIENG, Conseiller technique du DG
M. Assane Bouna NIANG, Coordonnateur de l'observatoire de la population
M. Alassane Diallo, Directeur de la DPEE

Infographie :

M. Thierno I. GAYE

Édition :

Imprimerie BRISTOL

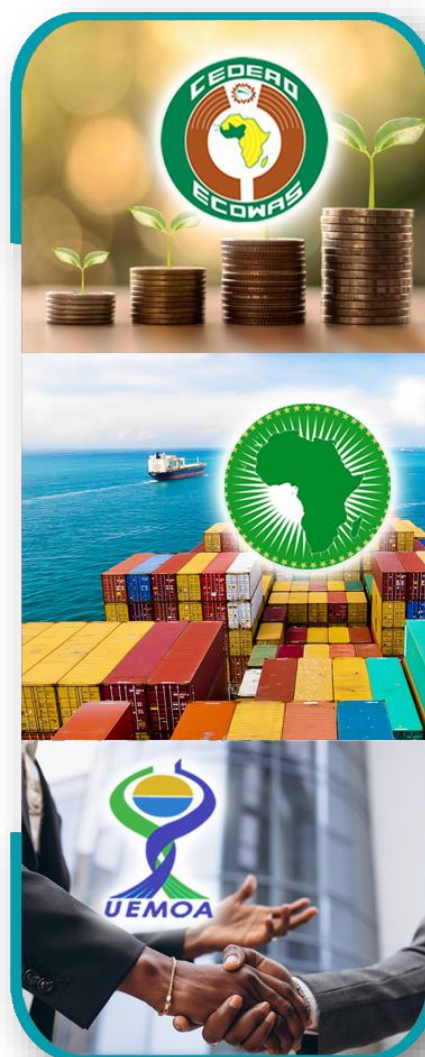
Contacts :

Adresse : 64, Rue Carnot X Saint Michel,
en face BICIS prestige

Téléphone : (+221) 33 889 72 63

EMAIL : csi@economie.gouv.sn

WEB : dgppe.sn/cellule-de-suivi-de-l-integration



NOS PARTENAIRES



L'intégration régionale constitue aujourd'hui plus que jamais le levier incontournable pour la résilience et la transformation structurelle de l'Afrique. Cependant, ce chemin vers l'unité économique et politique est parsemé de défis majeurs. Le continent fait face à des incertitudes profondes liées aux fragmentations géopolitiques mondiales, entraînant le resserrement des conditions de financement extérieur et la hausse des prix des matières premières. À ces chocs exogènes s'ajoutent des vulnérabilités internes pressantes : le fardeau d'une dette extérieure écrasante estimée à 1 200 milliards de dollars, des déficits d'infrastructures, ainsi que des menaces sécuritaires persistantes telles que le terrorisme et l'instabilité politique dans l'espace ouest-africain. C'est dans ce contexte exigeant que l'intégration et la solidarité continentales doivent s'affirmer comme les véritables moteurs de notre prospérité.

À l'échelle continentale, l'actualité de ces derniers mois a été marquée par une volonté forte de repenser l'architecture financière du développement. Les Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Brazzaville ont mis l'accent sur la nécessité de mobiliser des ressources à grande échelle. Dans cette dynamique, l'adoption du "Consensus d'Abidjan" a jeté les bases d'une Nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD), dont l'ambition est de combler un déficit de financement continental évalué à 400 milliards de dollars par an. Parallèlement, le deuxième Forum africain sur la finance souveraine à Addis-Abeba a exploré des solutions concrètes pour renforcer l'espace budgétaire et assurer la viabilité de la dette. L'intégration physique et commerciale a également été au cœur des agendas régionaux, que ce soit lors de la 5^{ème} session du Comité technique spécialisé de l'UA sur les transports et l'énergie à Johannesburg, lors du Forum sur l'impact des politiques publiques (ADIF) axé sur la création d'emplois, ou encore lors du tout premier forum « Intégrer l'Afrique » organisé pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf.

Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, la 69^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO a réaffirmé sa détermination à consolider l'intégration en maintenant le cap du lancement de la monnaie unique ECO en 2027. Ce sommet a par ailleurs

consacré l'élection de S.E. Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal, à la présidence en exercice de l'organisation. Les efforts pour fluidifier notre marché commun se sont traduits par la 7^{ème} réunion du Comité régional de facilitation des échanges à Banjul, qui s'est attaquée à la réduction des barrières non tarifaires. Sur le plan institutionnel et opérationnel, la région se renforce : la BIDC a approuvé d'importants financements pour soutenir le secteur privé et la sécurité énergétique, tandis que l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) a obtenu une subvention de 14,26 millions de dollars pour consolider les systèmes sanitaires de sept États membres.

Dans l'espace UEMOA, la paix et la sécurité demeurent une préoccupation majeure des chefs d'État. Réuni à Dakar le 10 juillet 2026 sous la présidence de Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, le Comité de haut niveau consacré à ces questions a fortement insisté sur la nécessité de mutualiser les moyens face aux menaces terroristes.

Malgré ce contexte sécuritaire exigeant, l'Union affiche une résilience économique remarquable, avec une croissance projetée à 6,1 % pour l'année 2026, comme l'a souligné la deuxième session ordinaire du Conseil des ministres tenue à Ouagadougou. Cette rencontre a d'ailleurs permis de franchir un pas décisif avec l'adoption du Fonds de Stabilité Financière (FSF-UMOA), un outil devenu indispensable pour la gestion des risques régionaux.

Parallèlement, la dynamique d'intégration s'étend aux sphères sociales et éducatives, illustrée par le lancement historique des épreuves du baccalauréat harmonisé dans les pays membres.

Pour aller plus loin, notre **Dossier** du mois s'interroge sur la viabilité du marché financier régional de l'UEMOA comme solution de financement pour les États. Si ce marché a connu une expansion fulgurante, l'analyse pointe du doigt ses limites actuelles, notamment en termes de liquidité et de risque d'éviction du secteur privé, et appelle à une gestion proactive de la dette.

Bonne lecture !!!

Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD)



Le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) a tenu ses assemblées annuelles du 25 au 29 mai 2026 à Brazzaville, en République du Congo. L'événement de cette année est placé sous le thème « mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté ». La rencontre a réuni les gouverneurs des banques centrales de tous les pays membres de la BAD.

Le contexte de cette session est marqué par des incertitudes liées aux fragmentations géopolitiques qui secouent le monde. Ces dernières ont, entre autres, pour conséquences la hausse des prix des matières premières, ainsi que le resserrement des conditions de financement extérieur des économies africaines. À cet effet, les participants ont insisté sur la nécessité d'accélérer la nouvelle réforme de l'architecture financière mondiale. En outre, les principaux points de discussion se sont principalement structurés autour de (i) la mobilisation des capitaux pour une croissance inclusive et résiliente, (ii) des investissements dans les infrastructures et du commerce intra-africain, et (iii) des performances et perspectives du continent.

Au cours de ces assemblées, plusieurs décisions et résolutions ont été adoptées par le Conseil

des gouverneurs. Parmi celles-ci, figure au premier plan la vision stratégique traduite par la feuille de route dénommée « les quatre points cardinaux ». Portée par son président en exercice, Dr Ould Tah, cette stratégie ambitionne notamment de mobiliser les ressources nécessaires au continent pour combler son déficit de financement annuel estimé à plus de 400 milliards de dollars. Elle repose sur quatre (4) principaux leviers, à savoir : (i) mobiliser des capitaux et des ressources à grande échelle ; (ii) réformer l'architecture financière mondiale ; (iii) transformer le dividende démographique en puissance économique ; (iv) bâtir des infrastructures résilientes et des chaînes de valeur compétitives.

Par ailleurs, plusieurs accords de financement ont été signés par les gouverneurs. Un accord de partenariat a été signé entre la BAD et le Forum économique mondial, avec le lancement de la feuille de route pour l'investissement et la résilience en Afrique. Celui-ci vise à canaliser les capitaux vers les zones économiques les plus fragiles. De plus, une table ronde a permis de mobiliser plus de trois (3) milliards de dollars d'engagements d'investissement dédiés au Fonds bleu pour le bassin du Congo.

La nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD)



À l'issue des travaux du dialogue consultatif organisé par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), les participants ont adopté un « Consensus d'Abidjan » consacré à la mise en place d'une nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD), destinée à réduire le déficit de financement du continent estimé à 400 milliards de dollars par an.

La NAFAD s'inscrit dans la vision stratégique du président de la BAD, dans le financement du développement en Afrique, malgré un potentiel estimé à 4000 milliards de dollars d'épargne à moyen et long terme sur le continent. Elle porte sur onze résolutions visant à réformer en profondeur les mécanismes de financement du développement en Afrique.

Les onze résolutions adoptées s'articulent autour de deux engagements majeurs : le premier vise à libérer l'épargne intérieure

africaine et à l'orienter systématiquement vers des investissements productifs sur le continent, grâce à des instruments coordonnés, des mécanismes de rehaussement de crédits et des infrastructures de marché adaptées. Le second consiste à développer une architecture continentale robuste de partage des risques et de garantie, qui abaisse le coût du capital pour les emprunteurs africains, attire des investissements privés et institutionnels à grande échelle et réduit la dépendance structurelle du continent à l'égard de la perception extérieure du risque.

Il est convenu également d'assurer un suivi régulier à travers une coordination continue et des évaluations annuelles afin de maintenir la dynamique des réformes. Ce Consensus d'Abidjan marque une étape clé vers la refonte du système financier africain, en vue de mieux mobiliser et déployer les capitaux au service du développement du continent.



Deuxième forum africain sur la finance souveraine



Le deuxième Forum africain sur la finance souveraine s'est tenu du 6 au 8 mai 2026 à Addis-Abeba, à l'initiative de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Financial Sector Deepening (FSD). Axé sur le thème « Renforcer la marge de manœuvre budgétaire et la viabilité de la dette », cet événement s'inscrit dans le prolongement du Sommet africain 2025 sur le climat (ACS2) d'Addis-Abeba et des récents dialogues politiques régionaux de l'Union africaine. Dans un contexte marqué par de fortes pressions économiques et climatiques, le forum a rassemblé des responsables gouvernementaux, des experts financiers, des investisseurs et des institutions multilatérales. Ensemble, ils ont échangé sur les défis de la dette et du financement du développement durable en Afrique. L'événement visait notamment trois points essentiels :

- Mettre en œuvre les priorités post-COP30 ;
- Aligner la gestion de la dette souveraine sur l'architecture mondiale de la finance durable et climatique ;
- Renforcer les capacités des bureaux africains de gestion de la dette.

De manière plus précise, les échanges ont porté sur quatre leviers stratégiques :

- Renforcer les marchés financiers domestiques afin de réduire la dépendance aux financements externes ;
- Améliorer l'espace budgétaire et assurer la viabilité de la dette publique ;
- Développer des outils de partage des risques en collaboration avec les partenaires internationaux ;
- Promouvoir la finance durable en articulant la gestion de la dette souveraine aux objectifs climatiques.

Au terme des travaux, les intervenants ont réaffirmé leur engagement en faveur de la soutenabilité de la dette et de la création d'un espace budgétaire solide, piliers majeurs de la souveraineté financière et de l'intégration régionale en Afrique. Ils ont également plaidé pour une mobilisation accrue des ressources internes et pour le renforcement des marchés financiers.

Dans leur déclaration finale, les experts ont tiré la sonnette d'alarme sur le poids écrasant de la dette extérieure africaine, estimée à 1 200 milliards de dollars, avec un service total de la dette de 163 milliards de dollars. Face à la crise mondiale du climat et du développement, ils ont souligné l'urgence absolue de transformer la gestion de la dette sur le continent.

5^e session ordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine sur les transports et l'énergie



La 5^e session ordinaire du CTS de l'Union africaine sur les transports et l'énergie (CTS-TE) s'est tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 27 au 30 avril 2026. Cet événement a été organisé sous le thème « L'Afrique que nous construisons : Les transports et l'énergie comme catalyseurs de la prospérité de l'Afrique » et a réuni des ministres chargés des transports et de l'énergie ainsi que des experts techniques de haut niveau, entre autres. La rencontre avait pour objectif principal de faire progresser la mise en œuvre des programmes prioritaires en matière d'infrastructures et d'énergie à l'échelle continentale.

La session a servi de plateforme pour analyser les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions de la 4^e session ordinaire, tenue à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) en septembre 2023, et s'est penchée sur de nouvelles initiatives stratégiques, notamment les transports, l'énergie et le PIDA. Les ministres chargés des transports et de l'énergie ont adopté le rapport des experts ainsi que la déclaration ministérielle de Johannesburg constituant une série de décisions stratégiques et d'instruments majeurs pour accélérer l'intégration continentale.

Dans le secteur des Transports et des Infrastructures, les ministres ont adopté entre autres, la Stratégie continentale pour la décarbonation du transport maritime en Afrique, des mesures fermes pour accélérer la ratification et la mise en œuvre de la Charte africaine sur la sécurité routière, un soutien à la

création de structures d'exécution pour la version révisée de la Charte maritime africaine et des engagements pour lever les barrières liées au Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA /SAATM) .

Au titre du secteur de l'énergie, les ministres ont approuvé la stratégie et le plan d'action pour la transition énergétique en Afrique, validé des étapes de déploiement du Marché unique africain de l'électricité (AF SEM), et ont entériné de nouveaux cadres relatifs à l'approbation de plans de développement pour l'hydrogène vert et l'énergie solaire, aux modes de cuisson propres et au lien entre le numérique et l'énergie.

La session a pris acte de l'accélération des initiatives stratégiques comme le projet du Grand Inga en République démocratique du Congo dans les Projets hydroélectriques et le mécanisme de soutien pour la validation des rapports d'étape du Programme continental pour l'énergie en Afrique (CEPA) et du programme « ENGAGE ». Elle a également lancé un appel collectif en faveur d'une meilleure coordination institutionnelle, de partenariats renforcés et de l'accroissement des investissements privés.

Le Sénégal a profité de ce sommet pour réaffirmer son engagement en faveur de l'industrialisation pour la transformation locale des ressources en énergie et en minerais critiques afin de créer des emplois et de la valeur ajoutée sur le continent.

Forum africain de l'impact des politiques publiques sur le développement 2026



Les 11 et 12 juin 2026, le Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba a accueilli la première édition du Forum africain sur l'impact des politiques publiques sur le développement (ADIF). Organisé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), cet événement s'est tenu sur le thème : « Meilleures pratiques et solutions innovantes pour la création d'emplois en Afrique ».

Ce forum s'inscrit dans le cadre d'une vaste recherche portant sur les politiques et programmes de développement du continent. Malgré des décennies d'analyses et l'existence de cadres politiques exhaustifs, l'Afrique peine à traduire ses diagnostics en décisions concrètes. Le continent fait face à des défis structurels persistants : les politiques de développement et de création d'emplois peinent à produire des résultats significatifs aux niveaux macro et micro. De plus, les innovations prometteuses, les programmes pilotes réussis et les meilleures pratiques locales restent isolés plutôt que généralisés. Faute d'une analyse approfondie et d'une approche systémique, les investissements actuels génèrent des résultats insuffisants et un impact peu durable.

L'ADIF ambitionne de rompre avec cette inertie systémique. Conçu pour transformer les

connaissances en actions et la vision en impacts concrets, le forum vise à dynamiser un changement structurel capable de générer des emplois et des opportunités économiques réels.

Face à l'urgence de créer plus de 15 millions d'emplois par an pour résorber le chômage des jeunes, le forum a formulé trois propositions clés :

- Présenter des modèles d'emploi extensibles, applicables à tous les secteurs et à toutes les régions ;
- Encourager des politiques fondées sur des données probantes et guidées par la recherche appliquée en matière d'emploi ;
- Favoriser un consensus autour de solutions reproductibles, finançables et inspirées des bonnes pratiques.

Afin d'assurer la continuité du dialogue et le suivi des actions, les thématiques des prochaines éditions seront articulées entre elles. Des sujets majeurs, tels que l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'industrialisation de l'Afrique, pourraient ainsi être abordés successivement.

Première édition du Forum Intégrer l'Afrique à Brazzaville



Le 28 mai 2026, Brazzaville a accueilli la première édition du forum « Intégrer l'Afrique ». Cet événement qui s'est déroulé, en marge des assemblées annuelles de la BAD, a réuni des partenaires au développement, des chefs d'entreprise, la Commission de l'Union africaine (CUA), les communautés économiques régionales (CER), des ministres et des institutions financières (Afreximbank, ATIDI). Placé sous le thème « Fabriqué en Afrique, commercialisé en Afrique », le forum avait pour objectif de mobiliser l'action autour du commerce comme accélérateur essentiel de la transformation industrielle et de la croissance durable en Afrique. Il s'insère dans l'optique d'un renforcement de la cohérence entre la mise en œuvre de la ZLECAf, le développement des chaînes de valeur régionales et la coordination institutionnelle.

Sur le papier, la ZLECAf offre un potentiel considérable. Elle regroupe huit CER, couvre environ 1,3 milliard d'habitants et représente un PIB de près de 3 400 milliards de dollars américains. Mais sur le terrain, les difficultés persistent. Les corridors de transport restent incomplets. Les formalités aux frontières sont encore lourdes. Les politiques commerciales sont insuffisamment harmonisées. Les industries locales peinent à décoller, les chaînes de valeur intégrées font défaut, et l'accès au financement pour les entreprises africaines demeure limité. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord en 2021, peu de pays ont effectivement démarré les échanges sous le régime préférentiel ZLECAf.

Le Forum a précisément cherché à répondre à ces blocages. Son objectif était triple : i)

Accélérer le cofinancement intra-africain des projets structurants ; ii) Booster le commerce entre pays africains ; iii) Harmoniser les politiques pour faciliter la circulation des biens, des services et des personnes.

Les prises de parole ont traduit un même diagnostic : l'Afrique a les ressources ; ce qui manque, c'est l'organisation collective pour en tirer pleinement parti.

Elias Magosi, secrétaire exécutif de la SADC, a rappelé que dans sa région, l'agriculture, les produits pharmaceutiques et les ressources minières offrent d'immenses opportunités. Encore faut-il les financer et les exploiter ensemble, dans le cadre de la ZLECAf.

Jaqueline Lydia Mikolo, ministre congolaise du Commerce et de la ZLECAf, a mis en avant les efforts d'industrialisation du Congo et appelé à des investissements stratégiques capables de transformer les matières premières sur place.

Des acteurs du secteur privé ont aussi témoigné. Entrepreneurs nigériens, égyptiens, tchadiens et ghanéens ont partagé leurs difficultés concrètes : créer une marque africaine, exporter sous le régime préférentiel de la ZLECAf, franchir les frontières sans perdre ni temps ni argent. Le message était unanime : sans accès simplifié aux marchés voisins, le « Made in Africa » restera un slogan.

Une note politique importante a également marqué le contexte du Forum. Deux jours plus tôt, le président congolais Denis Sassou N'Gusso avait annoncé que le Congo accorderait l'accès sans visa à tous les Africains

à compter du 1^{er} janvier 2027. Un signal fort en faveur de la libre circulation, en lien avec l'indice d'ouverture des visas en Afrique publié chaque année par la BAD et la Commission de l'UA.

À la clôture, Abdul Kamara, vice-président par intérim de la BAD chargé du Développement régional et de l'Intégration, a fixé le cap. Ce Forum ne doit pas rester un événement ponctuel. Année après année, il devra rendre compte de

progrès concrets en matière de corridors et infrastructures opérationnels, de chaînes de valeur industrielles consolidées, d'emplois créés par le commerce intra-africain et de partenariats renforcés entre États, CER et secteur privé. Autrement dit, le succès ne se mesurera pas au nombre de discours, mais aux usines qui ouvrent, aux camions qui traversent les frontières plus vite, aux emplois créés et aux partenariats qui tiennent.

69^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO



La 69^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO s'est tenue le 19 juillet 2026 à Lungi (Sierra Leone). Le contexte de cette rencontre est marqué par la persistance des instabilités sécuritaires et des défis économiques. Au cours de la session, les Chefs d'État ont échangé sur plusieurs points, notamment les performances et perspectives macroéconomiques dans la région ainsi que les questions relatives aux institutions, à la paix, à la sécurité et au rôle de la CEDEAO à l'échelle internationale.

Au titre des performances économiques et sociales, la Conférence s'est félicitée de la résilience économique affichée en 2025 et des perspectives positives pour 2026. Elle a réaffirmé sa décision de lancer l'ECO en 2027 pour approfondir l'intégration régionale et soutenir une croissance durable et inclusive. Elle a également exprimé ses préoccupations par rapport à l'insécurité alimentaire et à la hausse des prix des engrais. Elle a insisté sur la sauvegarde de la libre circulation des personnes et des biens, invitant à préserver les liens sociaux et économiques, en particulier avec les États de l'AES. Les États membres sont invités à ne pas conclure d'accords contraires au Traité révisé de la CEDEAO.

Sur les questions relatives à la paix, à la sécurité et à la stabilité politique, les chefs d'État ont noté les progrès en matière de gouvernance et ont pris acte du processus de transition en Guinée-Bissau avec le référendum constitutionnel prévu le 30 août 2026, qui sera suivi des élections générales le 6 décembre 2026. Le Sénégal a été désigné médiateur pour accompagner ce processus.

Lors de cette session, S.E. Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal, a été élu Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO pour un mandat d'un an. Cette élection intervient au moment où la République du Sénégal hérite également de la présidence de la Commission de la CEDEAO.

L'organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) : un financement important pour le renforcement du système sanitaire en Afrique de l'Ouest



L'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), institution de la CEDEAO spécialisée dans la santé, a reçu une subvention d'un montant de 14,26 millions de dollars (environ 7,8 milliards de FCFA) du Fonds africain de développement (FAD).

Ce financement vise à consolider les systèmes de santé et la réglementation des produits médicaux en vue d'améliorer la qualité des soins et de répondre aux urgences sanitaires et nutritionnelles dans sept (7) pays de la CEDEAO (Bénin, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Sierra Léone et Togo). Le don profitera aux producteurs et fournisseurs de médicaments du secteur privé des pays bénéficiaires en réduisant le temps nécessaire pour réaliser des essais de qualité et en diminuant l'approvisionnement en produits médicaux falsifiés. Il est prévu, dans le cadre de la formation des jeunes, de créer 300 emplois dont plus de 40% reviendraient aux femmes. Il illustre également le caractère transfrontalier des menaces liées aux maladies transmissibles, à la fragilité des cadres réglementaires pharmaceutiques et aux plateaux médicaux peu performants.

L'OOAS prévoit de répondre à ces défis en mettant l'accent sur la régulation au niveau 3 de l'échelle mondiale de maturité de quatre (4) pays dont la Gambie, qui verra ses laboratoires chargés du contrôle de la qualité, équipés d'instruments d'analyse des médicaments et des produits de santé. Il est envisagé également de mettre en place des laboratoires transfrontaliers placés sous l'approche « une seule santé » au Bénin et au Togo (formulaire de pharmacologie de l'Afrique de l'Ouest), d'équiper, de réparer et d'entretenir les équipements biomédicaux et de diagnostic dans les établissements de santé, y compris les unités de soins intensifs et les laboratoires de diagnostic du cancer du col de l'utérus et du sein en Guinée, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone.

L'Organisation entend également mener des travaux notamment pour une étude de cadrage pour les investissements de la diaspora africaine dans la santé, pour l'élaboration de plans et pactes nationaux d'investissement dans les personnels de santé et pour l'évaluation du marché de l'emploi en santé (Bénin, Gambie, Sierra Leone et Libéria).

La BIDC injecte des financements pour promouvoir la croissance du secteur privé et la sécurité énergétique en Afrique de l'Ouest



À l'issue de la 98^e session ordinaire de son Conseil d'administration, tenue le 16 juin 2026, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a approuvé plusieurs opérations de financement stratégiques. Couvrant un montant total de 75 millions USD et 105 millions EUR, ces interventions visent à soutenir le secteur privé et la sécurité énergétique afin de promouvoir une croissance inclusive et résiliente en Afrique de l'Ouest.

Ces financements sont répartis en plusieurs lignes de crédit. Une première ligne de crédit de 80 millions d'EUR en faveur de Coris Holding SA pour renforcer la capacité de financement du groupe bancaire, leader au sein de l'UEMOA. Ce budget cible en priorité les PME, qui représentent plus de 70 % de son portefeuille de prêts. L'objectif est de stimuler les secteurs productifs, de favoriser l'inclusion financière et de soutenir la création ou la consolidation de milliers d'emplois, tout en consolidant le partenariat entre la BIDC et Coris Holding SA.

Une autre ligne concerne une facilité de Mourabaha syndiquée de 25 millions d'EUR en faveur de la SENELEC (Sénégal). Accordée en collaboration avec la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), cette facilité financera l'approvisionnement en produits pétroliers raffinés destinés à la

production d'électricité. Elle contribuera ainsi à garantir une fourniture d'énergie fiable, indispensable au soutien de l'activité économique et industrielle.

Une facilité de 50 millions USD a été accordée à Stratcon Energy and Trading Limited (Ghana). Cette ouverture de crédit sera consacrée à l'importation et à la distribution de produits pétroliers raffinés, notamment dans le cadre d'un partenariat avec la raffinerie Dangote. Elle vise à renforcer la sécurité énergétique régionale, à sécuriser l'approvisionnement et à accroître la compétitivité économique.

Enfin, un financement de 25 millions USD en faveur de Topaz Multi-Industries SA (Guinée) est destiné à l'importation de matières premières industrielles. Il permettra de renforcer les capacités des producteurs locaux, de consolider la base industrielle de la Guinée, de favoriser la substitution aux importations et de générer des emplois durables.

Ces différentes opérations de la BIDC s'inscrivent pleinement dans sa stratégie GRO (Croissance, Résilience, Optimisation) 2026-2030, dont l'objectif est d'accélérer la croissance économique, de renforcer la résilience des économies régionales et d'élargir les opportunités durables pour les populations.

Réunion sur la facilitation des échanges dans la CEDEAO



La Commission de la CEDEAO a organisé la 7^e réunion du Comité régional de facilitation des échanges (CRFE) du 15 au 17 juin 2026 à Banjul, en Gambie. L'événement visait à renforcer la coordination régionale et à faire progresser les réformes de facilitation des échanges au sein de la communauté. Plus précisément, les travaux ont porté sur : l'amélioration de la gestion des frontières, la réduction des barrières non tarifaires, le développement de la numérisation du commerce transfrontalier. La réunion a rassemblé un large éventail d'acteurs : représentants des ministères du Commerce, des administrations douanières, des secteurs privés nationaux, des organisations de la société civile et des partenaires au développement.

Créé en 2021 par le Conseil des ministres de la CEDEAO, le CRFE est la principale plateforme de dialogue, de coordination, de suivi et d'examen par les pairs des réformes commerciales dans la région. C'est un outil stratégique pour assurer le respect des engagements pris dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC, de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et des instruments commerciaux régionaux de la CEDEAO.

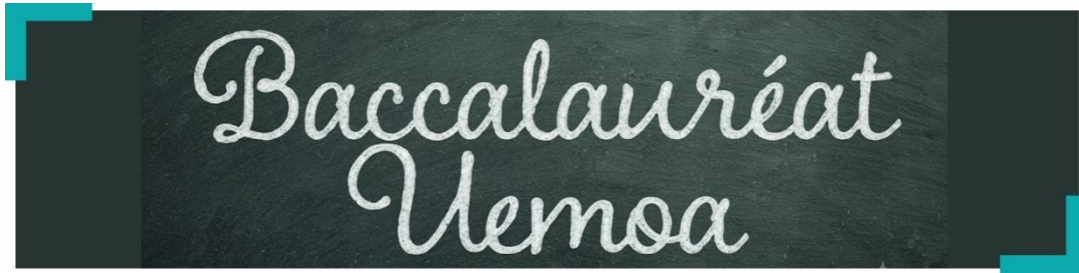
Les participants ont rappelé que la facilitation des échanges est au cœur du programme d'intégration de la CEDEAO. Ils ont souligné la nécessité de maintenir des espaces de dialogue afin d'identifier les causes profondes des blocages et d'élaborer des solutions durables.

Actuellement, le commerce transfrontalier reste freiné par de nombreux obstacles : barrières non tarifaires (BNT), opacité des réglementations, fragmentation des procédures aux frontières, multiplication des points de contrôle et récurrence des inspections redondantes. Ces difficultés touchent particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les petits commerçants transfrontaliers.

La Commission de la CEDEAO a rappelé les directives adoptées à Accra en juin 2026 lors de la 5^e réunion conjointe des ministres du commerce et de l'Industrie. Parmi elles figure notamment le choix de « champions régionaux » chargés de piloter l'élimination des barrières non tarifaires et la numérisation des procédures. La Commission a également insisté sur l'importance d'inclure la diversité des acteurs présents sur le terrain afin de garantir des réformes ancrées dans la réalité des opérateurs économiques et des communautés frontalières.

À l'issue de la réunion, les recommandations suivantes ont notamment été formulées : améliorer la coordination régionale en matière de gestion des frontières ; renforcer l'approche régionale pour lever les obstacles non tarifaires (ONT) ; accélérer la numérisation des procédures de commerce transfrontalier ; déployer et rendre interopérables les outils numériques et les guichets uniques régionaux (notamment le système SIGMAT, les certificats d'origine électroniques et la certification phytosanitaire électronique).

Le lancement des épreuves du baccalauréat harmonisé des États membres de l'UEMOA



La Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a lancé du 20 au 24 avril 2026 un baccalauréat blanc régional dans tous les États membres de l'Union. Ce baccalauréat est organisé en même temps dans les États membres de l'Union. Il vise à évaluer le format des épreuves défini par la directive N7/2020/CM/UEMOA, en introduisant ainsi une pédagogie axée sur la résolution de problèmes complexes. Harmonisé, ce baccalauréat blanc s'inscrit dans une vision stratégique régionale. Il a comme objectif à long terme d'instaurer un diplôme unique reconnu mutuellement dans tous les États membres. Encadrée par la directive du 28 septembre 2020, cette initiative a franchi une étape importante lors de la réunion du comité scientifique régional à Ouagadougou en mars 2026. Le baccalauréat blanc a permis d'identifier les écarts entre les systèmes éducatifs, d'évaluer le niveau des candidats et d'ajuster les approches pédagogiques. De plus,

le baccalauréat a également permis d'expérimenter les modalités d'organisation du baccalauréat régional et de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite du processus d'harmonisation.

Les épreuves portaient sur les séries littéraires et scientifiques ; sept matières étaient retenues dans le cadre du processus d'harmonisation. Il s'agit de l'histoire-géographie, du français ou du portugais, des mathématiques, de l'anglais, des sciences physiques, des sciences de la vie et de la terre et de la philosophie.

Le baccalauréat harmonisé révèle une mutation qui exige des élèves une capacité d'appropriation et d'usage intelligent des leçons apprises en classe. Ainsi, les enseignants sont appelés maintenant à adopter des méthodes plus interactives axées sur l'acquisition de compétences réelles. Ce bac blanc, au-delà de l'évaluation des élèves, sert de baromètre afin d'ajuster les programmes à l'échelle régionale.

Deuxième Session du conseil des ministres de l'UEMOA



La deuxième session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est tenue le 03 juillet 2026 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Cette session s'est déroulée dans un contexte international exigeant, marqué par des tensions économiques, financières, climatiques et sécuritaires. L'objectif de cette session était de faire le point sur la situation macroéconomique, afin de renforcer la résilience des économies de l'Union et de favoriser une croissance plus soutenue, plus souveraine et davantage orientée vers l'amélioration des conditions de vie des populations.

Parmi les principales décisions adoptées figure l'examen du rapport de surveillance multilatérale de juin 2026, à l'issue duquel le Conseil a validé les orientations de politique économique des États membres pour l'année 2027. L'économie de l'Union affiche une dynamique solide au premier trimestre 2026, caractérisée par une forte croissance de 6,1 % sur un an et une inflation négative maîtrisée à -0,2 %. Grâce à des échanges extérieurs positifs, la balance des paiements affiche un solde global excédentaire. Les perspectives économiques de l'Union restent globalement favorables, avec une croissance attendue à 6,1% en 2026 et à 6,2% en 2027, après 6,6% en 2025. Cette évolution traduit le maintien du dynamisme des industries extractives et manufacturières, des activités commerciales et

des services ainsi que les bonnes perspectives de la campagne agricole 2026/2027.

Au titre de la Banque Centrale, le Conseil a adopté la Décision relative à l'opérationnalisation du Fonds de Stabilité Financière de l'Union Monétaire Ouest Africaine (FSF-UMOA) qui a pour objectif de renforcer le dispositif régional de prévention et de gestion des risques financiers. Sur le plan économique et financier, les ministres ont examiné le Rapport de Surveillance multilatérale de juin 2026 et défini les orientations économiques des États membres pour l'année 2027. Le conseil a encadré la gestion de la dette publique par un nouveau règlement et a officialisé la création du Réseau des Gestionnaires de la Dette Publique de l'Union. En parallèle, il a harmonisé les règles d'autorisation et de contrôle des médicaments vétérinaires, appuyé par un nouveau Comité Régional spécialisé dans la santé animale. Également, les ministres ont adopté la nouvelle Stratégie de Protection Sociale de l'UEMOA.

Enfin, au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil a analysé les notes relatives à ses partenariats avec la Société Financière Internationale, PROPARCO et Sumitomo Mitsui Banking Corporation. Ces alliances visent à lever davantage de fonds pour financer les priorités de l'Union et à accélérer la transformation structurelle de ses économies.

Septième (7^{ème}) réunion du comité de haut niveau sur le chantier paix et sécurité de l'UEMOA



Le 10 juillet 2026 s'est tenue à Dakar, en République du Sénégal, la 7^{ème} réunion du Comité de haut niveau sur le Chantier paix et sécurité de l'UEMOA. La rencontre a eu lieu sous la présidence de S.E. M. Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal, par ailleurs président dudit Comité. Elle a réuni les ministres des affaires étrangères, de la sécurité et des finances des États membres. La rencontre avait pour objectif de coordonner les réponses régionales face au terrorisme, de renforcer l'alerte précoce et d'unir les efforts pour sécuriser l'espace communautaire.

Le Comité a échangé sur plusieurs points, dont la situation sécuritaire récente des États membres et le rapport d'étape sur la mise en œuvre de l'accord-cadre du chantier paix et sécurité de l'UEMOA. L'examen de ce dernier a permis de déceler les résultats obtenus dans la mise en œuvre du projet d'information et d'interconnexion des postes de police frontaliers (Projet 2i-PPF). En outre, le comité a salué l'élaboration du Projet régional de lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petits calibres ainsi que des engins explosifs improvisés dans les zones frontalières de l'UEMOA (Projet ALPC).

Le Comité a fait plusieurs recommandations à l'endroit des États membres et à la Commission de l'UEMOA :

Pour les États membres, il s'agit de :

Renforcer de manière soutenue les dispositifs de sécurité et de contrôle et les capacités opérationnelles techniques et logistiques des forces de défense et de sécurité ;

Intensifier les opérations conjointes entre les États membres, dans une dynamique de mutualisation des moyens et de coordination accrue des efforts sur le terrain ;

Consolider la coopération sous-régionale, régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme et les crimes connexes ;

Renforcer la prise en charge des populations affectées par l'insécurité, à travers des mesures d'assistance, de protection et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.

Pour la Commission, il s'agit de :

Accélérer l'élaboration du Projet Résilience relatif à la paix, à la sécurité et au développement dans les zones frontalières ;

Diligenter la mise en œuvre effective du Projet régional de lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petit calibre ainsi que des engins explosifs improvisés ;

Assurer l'opérationnalisation effective du Fonds Régional de Sécurité de l'UEMOA ;

Renforcer les ressources humaines et matérielles de la Délégation générale à la paix et à la sécurité (DGPS) ;

Impliquer les partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement du chantier paix et sécurité de l'UEMOA ;

Réaliser une étude sur les impacts socio-économiques de la crise sécuritaire dans l'espace UEMOA.

Partenariat FAD-UEMOA : une nouvelle synergie pour stimuler la compétitivité du secteur privé

Le conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD) a approuvé, le 10 avril 2026 à Abidjan, un don de 1,7 milliard de FCFA en faveur des huit pays membres de l'UEMOA. Cet appui stratégique est destiné au projet de renforcement de la compétitivité du secteur privé régional, avec pour double objectif de stimuler la production des entreprises et de faciliter leur intégration à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Ce programme d'envergure régionale s'articule autour de **trois axes majeurs** :

D'abord, un accompagnement ciblé en matière de formation et de mise à niveau bénéficiera à 80 petites et moyennes entreprises (PME) à fort potentiel d'exportation. La priorité sera accordée aux structures dirigées par des femmes et des jeunes, reconnues comme des moteurs d'innovation et de transformation économique. L'objectif est de renforcer la compétitivité du secteur privé et de l'économie dans son ensemble dans les pays de l'Union, afin de tirer parti des opportunités de production et de commerce, et de faciliter l'intégration de la zone sur le marché de la ZLECAF. Les formations dispensées porteront sur : les procédures d'exportation ; l'accès au financement ; la conformité aux normes internationales ; l'utilisation des nouvelles technologies ; les pratiques de production durables.

Ensuite, le projet prévoit l'organisation de concertations nationales avec les comités nationaux de la ZLECAF. Ces rencontres permettront d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord dans chaque État membre et de définir un cadre d'opérationnalisation clair.

Enfin, pour consolider cette dynamique, un atelier régional sera organisé afin de concevoir un cadre de responsabilité, de facilitation et de suivi, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace de l'accord à l'échelle de l'espace communautaire.

À travers cette approche, l'UEMOA ambitionne de bâtir un tissu entrepreneurial plus compétitif, mieux structuré et capable de répondre aux exigences des marchés africains et internationaux. Comme le souligne Lamin Barrow, directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'Ouest : « Le projet vise à définir un cadre d'harmonisation et de mise en cohérence des stratégies nationales, tout en renforçant l'efficacité des instruments existants de promotion de l'intégration sous-régionale. »

À terme, ce programme devrait générer des impacts majeurs :

- Pour les populations et les institutions : il pourrait toucher 147 millions d'habitants en facilitant le commerce, en réduisant les coûts des échanges et en créant de nouvelles opportunités commerciales à moyen et à long terme.
- Pour la gouvernance économique : il renforcera le rôle stratégique de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), appelée à devenir un acteur central de la représentation du secteur privé dans le processus d'intégration africaine.
- Pour les entreprises : il garantira une meilleure structuration, un accès élargi aux marchés continentaux et de nouvelles perspectives de croissance au sein d'une Afrique qui mise désormais sur ses propres échanges pour construire sa prospérité.

DOSSIER : Le marché financier régional de l'UEMOA peut-il offrir une solution durable pour les besoins de financement des États membres ?



L'UEMOA est un exemple de zone monétaire réussie, en dépit de quelques faiblesses notées. En effet, le marché régional offre une opportunité de mobilisation de ressources à travers les marchés des titres publics, le marché des actions, etc. Cependant, pour les États, ce type de financement est confronté à plusieurs risques liés notamment à la taille du marché et à sa liquidité.

Ce dossier fait une analyse de la dynamique récente du marché régional de l'Union dans un contexte de tensions sur les finances publiques de plusieurs États membres. Il donne également une lecture de quelques contraintes auxquelles il fait face.

Capacités du marché et prise en charge des besoins des États

Le marché financier régional de l'UEMOA a connu une expansion notable ces dernières années. En 2025, les États de l'UEMOA y ont levé 11.858 milliards de FCFA, portant l'encours total de la dette publique sur ce marché à 21.629 milliards de FCFA. Cet encours est tiré par la Côte d'Ivoire (6330 milliards) et le Sénégal (4453 milliards), soit des parts respectives de 29% et 21%.

Au titre de l'année 2026, les huit États membres affichent un objectif de levée globale de 12.700 milliards de FCFA, en hausse d'environ 1.000 milliards par rapport à l'année précédente.

Le marché secondaire, pour sa part, longtemps jugé illiquide, a également connu une accélération marquante en 2026 : sur la seule semaine de juin, les échanges ont atteint 159,5 milliards de FCFA (+224 % sur une semaine), et les volumes cumulés depuis janvier ont progressé de 67 % sur un an, dépassant 3.700 milliards de FCFA.

En dehors du Sénégal, le Togo illustre l'ampleur du recours au marché régional, ayant mobilisé en moyenne entre 500 et 700 milliards de FCFA par an entre 2021 et 2024, couvrant certaines années la quasi-totalité de ses besoins de financement par cette seule voie. S'agissant du Sénégal, sa signature souveraine reste attractive auprès des investisseurs régionaux malgré les tensions sur la dette. Pour exemple, l'adjudication du 24 avril 2026 a permis de mobiliser 68 milliards de FCFA contre un objectif de 65 milliards, soit un taux de couverture de 123 %.

Par ailleurs, cette forte sollicitation du marché financier intervient dans un contexte marqué par une nette amélioration de la plupart des indicateurs macroéconomiques au sein de l'UEMOA. Ainsi, il ressort une croissance économique soutenue (+6,5% en 2025) accompagnée d'une relative stabilité des prix (0%) ; de même, les déficits budgétaires se sont nettement améliorés avec un taux moyen de 3,2% pour l'Union en 2025, conforté par le respect de la cible de déficit budgétaire de 3% par cinq des huit pays de l'Union. Ce

constat fait ressortir que la forte intervention des pays sur le marché financier régional traduit davantage les contraintes de refinancement du service de la dette ; en effet, celui-ci demeure une préoccupation majeure des Etats membres de l'UEMOA dans un contexte de resserrement des conditions de financement extérieur.

Ainsi, le marché financier sous-régional fait face à certaines limites et doit relever plusieurs défis.

Limites et contraintes du marché financier sous-régional

Le marché régional financier ne remplit pas encore pleinement sa fonction de transformation de l'épargne en investissement de long terme, liquide et soutenable.

Il n'a pas encore atteint la maturité d'un véritable marché obligataire. Les tensions de liquidité sont encore persistantes au niveau du marché secondaire ; celui-ci intègre une prime dans les taux d'émission, renchérissant mécaniquement le coût de la dette longue indépendamment du risque de crédit propre à chaque émetteur.

Il est noté parfois des épisodes de tension significatifs. Ainsi, en décembre 2025, les taux de souscription aux adjudications sont tombés à des niveaux critiques : sur 95 milliards de FCFA programmés le 12 décembre, seuls 35 milliards ont été effectivement mobilisés, et le rendement moyen pondéré a bondi de 158 points de base en un mois. Ce type d'épisode illustre un risque de fond.

Il ressort une capacité limitée d'absorption des nouveaux emprunts souverains et les risques d'éviction du secteur privé restent importants au regard du niveau de sollicitation par les Etats ; La réglementation et l'administration du marché financier doivent être améliorées.

Perspectives d'amélioration et orientations du marché financier

Au regard de ces différents éléments, plusieurs recommandations peuvent être tirées de

l'analyse de l'évolution du marché. Ainsi il serait nécessaire de :

- Accompagner toute mobilisation sur le marché régional d'un suivi rapproché, par la BCEAO et UMOA-Titres, afin de prévenir un transfert non maîtrisé du risque budgétaire vers le secteur financier régional ;
- Poursuivre l'approfondissement du marché secondaire pour réduire la prime d'illiquidité qui renchérit structurellement le coût de la dette longue, indépendamment du risque de crédit propre à chaque émetteur.

Recommandations

En vue d'assurer une meilleure gestion du risque de liquidité lié à la dette publique, les États devraient :

- Renforcer les dispositifs de suivi de la trésorerie à travers une meilleure coordination avec la gestion de la dette ;
- Mettre en œuvre une stratégie de gestion proactive de la dette avec notamment un recours aux opérations de gestion de passifs et de couverture de risques ;
- Diversifier les sources de financement à travers notamment le recours aux Partenariats Publics-Privés (PPP) et aux financements innovants ;
- Améliorer la transparence de la dette et prendre des mesures pour réduire le niveau des Ajustements Stocks Flux (ASF) ;
- Poursuivre les efforts de consolidation budgétaire.
- Renforcer les concertations et actions visant le développement du marché secondaire de l'UEMOA, trouver de nouveaux instruments financiers et élargir la base des investisseurs et les sources non bancaires de financement intérieur
- Maîtriser les déficits budgétaires sur une période durable sera également un atout majeur afin de dégager des marges pour atténuer les besoins de financement
- Remédier à l'interdépendance entre les banques et les emprunteurs souverains et

atténuer ainsi les risques pour la stabilité financière ; en effet, l'augmentation des expositions des banques à la dette souveraine

pourrait constituer un risque de perturbation du marché financier régional)

Cas spécifique et rôle du Fonds de stabilité financière (BCEAO) :

Le Fonds de stabilité financière de l'UMOA (FSF-UMOA) est un mécanisme de secours financier régional et un filet de sécurité de dernier recours. Il a été adopté lors de la dernière session du Conseil des Ministres de juin 2026.

Il s'agit d'une réserve de liquidités collective avec une dotation initiale de 383 milliards de FCFA, logée dans les livres de la BCEAO. Ses sources de financement sont principalement les contributions des États et des banques de développement comme la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Les financements accordés devront être remboursés dans un délai maximal de cinq (5) ans, selon des modalités adaptées à la situation financière de chaque pays bénéficiaire.

Sa mission unique est de garantir le remboursement de leur dette publique afin d'éviter tout défaut de paiement, de protéger le système bancaire régional et de maintenir la confiance des investisseurs sur le marché financier de l'Afrique de l'Ouest.

Les mécanismes de financement des pays reposent sur l'octroi de prêts d'urgence, de lignes de crédit et de garanties conditionnelles. En contrepartie, les États bénéficiaires s'engagent à mettre en œuvre des réformes macroéconomiques ou des plans d'ajustement structurel pour rétablir leurs équilibres financiers.

Ainsi, le FSF-UMOA est vu comme un instrument de préservation de la stabilité financière régionale. Il pourra être mobilisé lorsqu'un pays rencontre des difficultés temporaires de remboursement de sa dette à cause d'un choc économique ou financier.

MEFP

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

CELLULE DE SUIVI DE L'INTÉGRATION